LES Papeteries DE Lancey

– HISTORIQUE DU SITE INDUSTRIEL –

Décembre 2015

Crédit photo : *Commune de Villard-Bonnot, Sintégra, David Greffe*
Texte : *Service Communication*
Conception graphique : *Service Communication*

VILLARD-BONNOT

I/ Présentation de la collectivité

Située au cœur de la Vallée du Grésivaudan, en rive gauche de l'Isère et à flanc de la chaîne de Belledonne, la Commune de Villard-Bonnot s'étend sur près de 584 hectares et compte 7 500 habitants. La Commune est composée de 3 bourgs : Brignoud, en amont, Villard-Bonnot au centre, qui est le nom de la Commune et Lancey en aval.

Villard-Bonnot fait partie de la Communauté de Communes Le Grésivaudan et se situe à 16 kilomètres de Grenoble.

La Commune de Villard-Bonnot, propriétaire du site des Papeteries de Lancey depuis novembre 2013, s'est engagée, lors de l'accord du permis de démolir en date du 9 juillet 2014, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour préserver la mémoire du site.

Septembre 2015 - Vue aérienne de Villard-Bonnot depuis les Papeteries

II/ Histoire & projets en cours

BREF HISTORIQUE DES PAPETERIES

En 1867, Aristide Bergès arrive dans le Grésivaudan et installe un défibreur (appareil servant à râper du bois pour en faire de la pâte à papier) dans l'usine d'Amable Matussière à Domène. Aristide Bergès installe sa première râperie, puis sa première usine à papier sur la Commune de Villard-Bonnot en 1868, au bord du ruisseau de la Combe de Lancey en utilisant l'énergie hydraulique. En 1869, une première conduite forcée de 200 mètres de dénivelé est construite. Celle-ci fournit en énergie mécanique les deux machines à râper le bois de l'usine Bergès. Cette énergie est appelée « houille blanche ».

De 1880 à 1907, l'usine s'agrandit de façon spectaculaire. Dans le même temps, les aménagements qui feront le visage de Lancey commencent : équipements publics, cités ouvrières, infirmerie, tramway électrique pour le transport du bois, crèche …

A la mort d'Aristide Bergès en 1904, ses héritiers changent le statut de l'usine : de familiale elle devient société anonyme dont la direction est confiée à un ingénieur, Auguste Biclet. Celui-ci accroit la production et renforce la politique d'acquisition forestière. En 1923, la papeterie de Lancey emploie 1800 salariés, dont près de la moitié sont d'origine étrangère (espagnole et italienne principalement).

Dans les années 50, l'usine commence à s'essouffler. Une nouvelle machine ultra performante est installée et nécessite la construction d'un nouveau bâtiment de 220 mètres de long. En 1960, la machine 8 est inaugurée. Dans les années 70, le secteur papetier s'ouvre à la concurrence et commence à connaître des difficultés. Dans les années 80, l'usine de Lancey se spécialise dans le papier couché double face et arrête deux de ses machines. En 84, l'usine est filialisée et ouverte à un investisseur américain, International Paper. Elle emploie alors 500 personnes.

En 1995, la cartonnerie est fermée, jugée trop peu rentable, entrainant le licenciement de 200 personnes. En 1997, International Paper décide de se séparer de l'usine de Lancey. Rachetée par Jean Luc Dominici, elle compte à l'époque près de 300 salariés. Cinq ans plus tard, il revend l'usine à Matussière et Forest. Mais au printemps 2005, le groupe dépose le bilan. Le fonds d'investissement Matlin Patterson acquiert alors le site de Lancey et revend immédiatement les centrales hydroélectriques, annonçant ainsi la fin de la production de papier. En octobre 2008, la liquidation judicaire de l'entreprise est prononcée par le tribunal de commerce : 200 salariés se retrouvent sans emploi. Le site est alors confié à un liquidateur judicaire qui démantèle l'outil de production et vend la machine 8 en Asie.

Carte postale - Les papeteries au début du siècle dernier.

Papeteries de Lancey

Logo de l'entreprise.

Les différents propriétaires actuels du site

Une partie du site, située au nord-est, appartient à la Communauté de communes Le Grésivaudan, qui y a installé l'Espace Bergès (abritant un boulodrome couvert) en 2006 et une pépinière d'entreprises.

La Commune de Villard-Bonnot, sous le mandat de Daniel Chavand, a décidé de racheter, en novembre 2013, (480 000 €) l'ancienne usine qui a fermé ses portes en 2008. Ce site comprend le bâtiment central ayant abrité la machine 8, plusieurs entrepôts de stockage, une chaufferie et le « château Biclet ». La réhabilitation de cet espace permettra la création d'un véritable centre bourg, à la fois animé et convivial, favorisant les liens entre les générations. Il s'agira en fait, de créer un véritable centre-ville au hameau de Lancey qui est aujourd'hui un « hameau-rue ».

Le Conseil Départemental possède quant à lui le musée de la Houille blanche – Maison Bergès, ses annexes et son parc.

L'opération a débuté à l'automne 2015 et prendra 2 à 3 ans. La dépollution et la déconstruction se dérouleront simultanément.

LES PREMIÈRES ÉTAPES DE LA RÉHABILITATION

Claire Sauvage a été choisie pour guider et conseiller la Commune dans toutes les opérations administratives et financières induites par le projet de requalification. Ainsi, elle définira, avec les élus et les services municipaux, l'ensemble des études préalables nécessaires avant d'entamer la dépollution et la démolition du site. Elle établira des préconisations pour que le projet d'aménagement soit financièrement équilibré. Elle aidera également à définir le meilleur cadre opérationnel pour ce type d'opération (création d'une Zone d'Aménagement Concerté – ZAC, Projet Urbain Partenarial – PUP …)

Les travaux à venir

L'un, sous l'égide de la « Communauté de Communes le Grésivaudan », consistera en la construction d'un peigne à flottants, situé directement aux abords du piémont de Belledonne avec, en préalable, la démolition partielle à l'aplomb du ruisseau d'un bâtiment menaçant ruines et présentant un danger réel d'embâcle.
L'autre sous la responsabilité de la Commune, consistant en l'édification d'une plage de dépôts à l'endroit même où s'était produit l'embâcle lors de l'inondation de 2005. Lors de cette crue, 20 000 m3 de matériaux grossiers ont été déposés entre la sortie des gorges et la voie ferrée. La création de ces deux ouvrages sur le site est donc indispensable pour protéger Lancey d'éventuelles inondations. Grâce à eux, les actuelles et futures constructions seront sécurisées.

L'AMÉNAGEMENT DU SITE

Une pré-étude d'aménagement (voies de circulation, logements, bâtiments publics, espaces verts, commerces de proximité …) a été réalisée par le bureau d'études Arcane. Mais le projet et les propositions évolueront et seront définis plus précisément durant la période à venir.